

Règlement des démarches de sélections pour la catégorie U17 (cadet)  
Homme route (à lire attentivement par les coureurs)



1. Le Conseiller Technique et Sportif est le sélectionneur, il arrêtera les sélections en concertation avec les membres de l'Équipe Technique Régionale en charge de la route homme.
2. Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe Auvergne Rhône-Alpes. La sélection régionale est prioritaire sur toute autre sélection départementale et structure de droit privé.
3. **Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe Auvergne-Rhône-Alpes. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable, des actions mis en place pour effectuer les sélections, ainsi que les stages de préparations qui seront obligatoires.**
4. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
5. Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité de la préparation définie par le CTS et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte national.
6. Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale prononcée par le médecin régional, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).
7. Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.
8. **Pour rappel, l'intérêt principal de la sélection est d'apporter au coureur une démarche de formation, ainsi qu'une prise d'expérience pour la suite de sa carrière. Une totale implication du coureur est donc indispensable pour sa réussite et celui du collectif AURA.**

## **CRITERES DE SELECTIONS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE ROUTE CADETS HOMMES 2025 A LA TOUR-DU-PIN EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**

**Rappel** : Le championnat de France aura lieu à La Tour du Pin, le mercredi 5 août pour le CLM, le jeudi 6 août pour la course en ligne. La particularité d'avoir l'épreuve dans notre région doit décupler notre motivation mais aussi notre préparation.

**Les obligations de participation pour être sélectionnable aux championnats de France route 2025.**

Les épreuves de sélections et les démarches seront les suivantes :

- Les **coupes de France interdépartementales** ; Supervision de la course par le CTS et son équipe.
- **Annemasse Bellegarde** ; Supervision de la course par le CTS et son équipe.
- **Le championnat Auvergne-Rhône-Alpes** à Laroquebrou le 28 juin, **incontournable**. La sélection pour le championnat de France sera validée à l'issue du championnat dans la semaine suivante.
- **Les stages** de préparation mercredi 23, et mercredi 30 juillet à La Tour du Pin. **Impératif**.

**Les détections :**

- **1ere étape**, organisée logiquement au niveau Départemental, bien se renseigner auprès de votre CD pour être à cette journée, c'est la première étape pour vous faire connaître.
- **2eme étape, La détection régionale, sur sélection, le mercredi 23 avril**, stage route à Nervieux, en vue des sélections, pour les France de CLM, la course en ligne et la détection nationale... Le tout organisé par le CTS et son Equipe Technique Régionale.
- **3eme étape**, La détection régionale mi-juin, **test Power tep** (home trainer) pour les meilleurs du stage du 23 avril, en vue de la détection nationale et des France en ligne et CLM.

**Autres courses visualisées pour le France :**

- Une attention sera également portée sur les résultats des courses régionales durant les mois de mai, juin. J'attire votre attention sur un point important, sur la santé, le cumul de trop d'objectifs dans cette catégorie jeune, d'être vigilant sur les aspects scolaires. Pensez avant tout à faire des choix, au travail des fondamentaux, à l'entraînement, et surtout bien prendre en compte les notions de collectif.
- Pour la préparation du France, **deux journées de stages** obligatoires seront organisées par le CTS. Les sélectionnés auront les informations en temps et en heure sur la démarche et les lieux de RDV.

Compte tenu de la forte densité, ainsi que le bon niveau des coureurs de la région, le CTS sera vigilant pour retenir dans les sélections, les meilleurs, les plus motivés, et surtout les plus **collectifs**. Le CTS devra, en conséquence, prendre des décisions. **MERCI DE LES RESPECTER.**

Fred Macaudière  
CTS AURA en charge de la Route Homme.